

Planète

ASSOCIATION de RETRAITÉS
PSA SOCHAUX

Retraités

N° 44 octobre 2021





SENIOR
assistance

**UN SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE,
POUR VIVRE CHEZ SOI
EN TOUTE SÉRÉNITÉ.**

Crédit  Mutuel



Un service opéré par SENIOR ASSISTANCE SALP - SAS au capital de 1 500 000 euros - Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 Strasbourg - Correspondance abonnés : TSA 18625 59686 Lille Cedex 9. RCS Strasbourg n° 493 318 984 - Code APE 80.20Z - N° TVA intracommunautaire FR 28 493 318 984. L'activité de service à la personne a été déclarée sous le n° SAP493318984 délivré par le Préfet du Bas-Rhin le 21/11/2014 - Ces services sont rendus dans le cadre des Conditions Générales du service en vigueur - Photos et illustrations non contractuelles.

Crédit photo : Gettyimages.



drezet
mon jardinier, mon producteur



BETHONCOURT
03 81 96 64 23

L'ISLE-SUR-LE-DOUBS
03 81 31 28 38



VALENTIN PHOTOGRAPHE
depuis 1968

Immeuble du Rond Point - Rue de Belfort - 25600 SOCHAUX - Tél 03 81 94 56 41 - www.valentinphotographe.fr

Sommaire

- P. 4 à 6 Votre association
- P. 7 à 8 Votre protection
- P. 9 à 14 Manifestations à venir
- P. 15 à 16 Retour sur événements
- P. 17 Le Site de Sx
- P. 18 à 19 Le Groupe Stellantis
- P. 20 à 23 Bulletins d'inscription



Éditorial

Evolution

Nous assistons à une évolution très importante de toutes les actions et opérations de la vie courante. La transformation digitale et les procédures numériques nous envahissent à une vitesse « **grand V** » remplaçant les bonnes vieilles méthodes sur lesquelles reposait une façon de faire depuis de nombreuses générations. La crise sanitaire actuelle participe à cette transformation, agissant comme un accélérateur.

Les opérations dites « *en ligne* » se généralisent et deviennent maintenant des standards pratiqués par tous : les Services Publics (dont la Sécurité Sociale) Amazon, Darty, la FNAC, les banques et tous les autres... Stellantis et le CSE n'y font pas exception.

Devant l'évolution de cet environnement numérique, nous devons nous adapter. Mais nous sommes placés devant un problème important : « *la moitié de nos adhérents est très éloignée de ces pratiques, ne disposant ni des outils, ni du savoir-faire* » !

Aussi le nouvel environnement nous demande d'être plus agiles en prévoyant des activités, mais en les annulant en dernière minute le cas échéant. Certaines d'entre elles se déroulent entre deux vagues épidémiques.

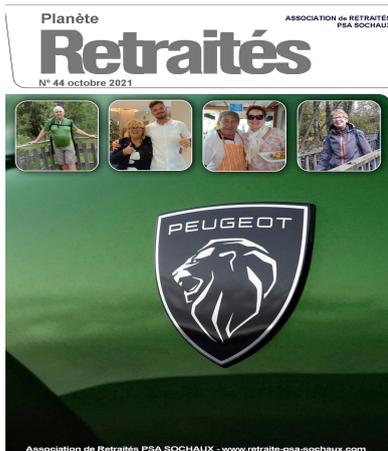
Par ailleurs, nous devons nous comporter en facilitateurs de ces nouvelles pratiques pour nos adhérents.

Deux exemples pour illustrer le propos :

1. Le **CSE PSA Automobiles Sochaux-Belchamp** développe la pratique de ses opérations en ligne. Pour aider nos adhérents, nous prévoyons avec le CSE, à notre siège, une journée d'information et de démonstration de leur vente en ligne. Cette démarche est importante au moment où il s'est relocalisé dans le centre de production, limitant grandement les heures de permanence extérieure.
2. **VCG (Ventes Collaborateurs Groupe)** a fait évoluer très largement les relations avec ses clients. Devant cette nouvelle situation, **l'Inter-Amicales de Retraités** a pris l'initiative de créer avec VCG centrale, un **Club d'Ambassadeurs VCG**, pour aider les retraités à commander une voiture en ligne, ce qui est devenu la règle. A présent, après une séance de formation par VCG, les Associations des Retraités pourront vous accompagner dans la démarche de commande de véhicules grâce à la fonction de l'Ambassadeur (voir l'information en page 5). Par ailleurs, notre Association recherche parmi ses adhérents des bénévoles désirant rendre service à leurs collègues, dans la nouvelle procédure de commande en ligne. L'Ambassadeur reste en relation avec VCG.

Ces exemples démontrent une nouvelle fois combien l'Association est proche de ses adhérents et à leur service !

René HANSER



A la Une : Logo Peugeot

Montage réalisé par Olivier MOLLE
www.angele-et-auguste.com

Planète Retraités

AR-PSA Site de SOCHAUX

N° 44 - octobre 2021

Directeur de la publication :
René HANSER

E-mail : arpsasx@gmail.com

Web : www.retraite-psa-sochaux.com

Impression : www.onlineprinters.fr

Tirage : 3 000 exemplaires

Dépôt légal : mars 2007

N° ISSN : 1959-6499

NG



Permanences

Mardi de : 10h à 12h

Jedi de : 14h à 16h

2^{ème} étage Bâtiment SC01 (en face du Musée de l'Aventure Peugeot)

1 ter avenue du Général Leclerc
25600 Sochaux

Tél. : 03 81 33 08 00

E-mail : arpsasx@gmail.com

votre association

**Appel
à
candidature**



Recherchons membres... pour le Conseil d'Administration

Vous connaissez tous, pour avoir contribué avec enthousiasme et persévérance, les liens qui nous unissent et nous rassemblent dans la mise en œuvre et la poursuite de l'objet de notre Association.

En tant que président de l'Association, vous m'avez certes confié la tâche de la diriger et de la représenter, mais aussi de veiller à son développement.

Il n'y a pas de développement possible sans la participation des adhérents. C'est sur vous que repose en grande partie la capacité de rayonnement de notre Association et je vous en suis reconnaissant.

Aujourd'hui je m'adresse à vous. **Car j'ai besoin de vous**, pour susciter, dans la mesure du possible, une mobilisation permettant, de façon indispensable, de compléter le nombre d'administrateurs et d'éviter le cumul de leurs tâches. Parmi vous, chers adhérents, il y a forcément des éléments disposant d'un peu de temps à consacrer à la gestion de l'Association. Nous savons tous qu'un engagement, ne serait-ce que pour un temps, est valorisant et apporte beaucoup de satisfactions en retour.

C'est votre cas ? Alors, sans hésitation, contactez-moi pour mieux éclairer la situation. Je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur moi.

René HANSER tél. 06 08 94 62 62



PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

www.securinorme.com/A1380165



Certificat de rétablissement*



Tests PCR ou antigénique négatif



Vaccination

L'ensemble de nos activités s'adresse aux **participants vaccinés**. Les contrôles sont effectués par des tiers autorisés à les réaliser, tels que le chauffeur d'autocar ou le restaurateur, ou par notre organisateur responsable de l'activité.

Consigne de la Préfecture : « **Il est tout à fait possible de contrôler le pass. D'ailleurs, sachez que c'est à l'organisateur des activités qui incombe le devoir de le contrôler (pas la carte d'identité)** »

Par conséquent, notre responsabilité est engagée.

L'organisateur est au courant des différents points de contrôles potentiels. Il est à même de vous renseigner.

A cet effet la possibilité de présenter un pass sanitaire, sur support papier ou numérique, est pratique et autorise l'accès de tous les établissements qui l'exigent.

Dans certains cas particuliers, par exemple : la conférence du Crédit Mutuel, la révision du Code de la route ou le Loto, l'Association procédera elle-même à ce contrôle et devra interdire l'accès aux non vaccinés.

Un conseil : dans le cas où vous invitez un non adhérent à vous accompagner à l'une de nos activités, assurez-vous que son schéma vaccinal soit en règle.

René HANSER

Permanences

Nous attirons votre attention sur le fait que la permanence de l'Association sera fermée :

**le jeudi 11 novembre ainsi que
du 21 décembre 2021 au 4 janvier 2022**

Evolution des ventes aux collaborateurs...

« Club Ambassadeurs VCG »

Les Ventes aux Collaborateurs du Groupe vous proposent la solution unique de l'achat en ligne pour passer une commande d'un véhicule neuf (Peugeot, Citroën, DS) de manière autonome, via des stores de vente en ligne.



Pourquoi devenir ambassadeur VCG ?

- pour accompagner et aider ses ami-e-s
- pour échanger avec ses anciens collègues
- pour aider son ancienne entreprise.

Qui peut-être ambassadeur ?

- tout retraité peut devenir ambassadeur.

Le rôle de l'ambassadeur est d'assister l'acheteur dans toutes les étapes d'une commande en ligne.

Quelles sont les tâches à accomplir

1. se connecter à ClicVCG.com
2. aller sur l'un des Stores et choisir le véhicule (commande au comptant avec ou sans reprise, commande en Location Longue Durée)
3. choisir le centre de livraison
4. se connecter à son compte ou en créer un
5. confirmer la commande
6. envoyer les pièces justificatives.

Le client est suivi

Après la confirmation de votre commande sur le Store VCG, vous serez informé de son avancement par e-mail.

L'Association de Retraités PSA de Sochaux souhaite vous accompagner dans cette nouvelle solution pour commander votre véhicule.

Vous êtes intéressé pour devenir « Ambassadeur Club VCG » ?

Contactez-nous : arpsasx@gmail.com

Les incontournables pour passer une commande

L'acheteur doit :

- avoir une adresse messagerie valide
- un compte bancaire
- un téléphone portable avec SMS.

NEDEY

AUTOMOBILES

Depuis plus de 40 ans, le Groupe Nedey assure la livraison des voitures aux collaborateurs.

Acteur de la mobilité, le Groupe Nedey est en capacité de louer un véhicule d'attente jusqu'à la livraison du futur véhicule, de même il réalise des reprises Cash de votre voiture actuelle.

Enfin, il propose, sans obligation, un forfait « tranquillité ». Ce forfait comporte la prise en charge de la franchise en cas de sinistre pendant la durée de détention du véhicule ainsi qu'une solution de mobilité pendant les réparations et un « kit sécurité » plus une remise pouvant aller jusqu'à 30 % pour l'achat de pièces de rechange et 50 € de carburant.

Le Groupe Nedey propose aux collaborateurs de prendre leurs commandes et d'assurer une remise qui se rapproche au mieux de la remise constructeur pratiquée par VCG.

S'agissant des véhicules FIAT- ALFA-ROMÉO - ABARTH - JEEP, la remise collaborateur et les aides spécifiques du plan d'action sont appliquées en totalité.

Des référents, ci-dessous indiqués, ont été désignés pour vous recevoir dans les différents points de vente et pour vous accompagner :

- Pour PEUGEOT :
Bastien LECOMTE : 07 85 91 52 10
Jessica BEI : 06 50 28 66 60
- Pour CITROEN :
Elisabeth RODRIGUEZ : 07 85 91 72 22
Alexandre ROUBATY : 06 65 91 22 25
- Pour FIAT - ABARTH - JEEP - ALFA-ROMEO :
Josselin TOGNACCI : 06 63 98 66 19

Groupe Nedey Automobiles

Cinquantenaire de l'Association ...



Dans l'édition numéro 43 de juillet, nous vous avons exposé les raisons qui nous ont conduits à devoir modifier la célébration du Cinquantenaire de l'Association. La présente édition confirme cette évolution. Le cahier des charges modifié encadrant l'événement reste ambitieux et valorisant. Somme toute, il reste à la hauteur de la raison d'être de l'Association.

Le déroulement de la préparation était cadré et réjouissait nos cœurs, car nous voulions présenter une grande fête à nos adhérents. Le projet était en parfaite harmonie sur les nombreux plans prévus et engagés, à savoir :

- les inscriptions allaient bon train
- le lieu hébergeant l'événement retenu, les espaces dédiés définis et le contrat signé
- le traiteur choisi et le menu arrêté
- le cadeau souvenir défini et commandé
- le show musical financièrement engagé
- la très importante loterie programmée et
- les invitations aux personnalités envoyées.

Ces différents points vous donnent une image de la dimension de la préparation de l'ambitieuse célébration. Le comité de pilotage était, bien évidemment, conscient de l'ampleur de l'événement qu'il engageait pour l'Association.

Hélas, la crise sanitaire mondiale a barré la route à cet ambitieux projet. Nous avons été amenés, le cœur serré et avec mille regrets, à l'instar de tous les autres, à différer, puis à modifier complètement le déroulement de la fête, sans toutefois l'annuler.

La santé de nos adhérents reste notre priorité. Elle a représenté le fil rouge de l'évolution du projet.

L'Histoire dira si nous avons bien fait ou non !

Sachez que l'évolution de la célébration rehausse le niveau du projet initial en le multipliant par deux.

Voyez plutôt :

En partant du principe que le 50^e anniversaire est la fête des adhérents :

1. La première mesure est d'ordre général et **l'ensemble des adhérents ayant cotisé en 2021** sera concerné.

En effet :

« **la cotisation de l'année 2022 sera offerte** ».

Une année de cotisation représente un montant d'environ **70 000 €**.

2. S'ajoutera une deuxième mesure très généreuse, à savoir :
« **une immense tombola composée de 200 lots en bons d'achat** », allant graduellement de **50 € à 1 000 €** l'unité. Au total, la tombola représentera un investissement de **40 000 €**.

Le tirage au sort des gagnants sera réalisé courant octobre, en présence d'un huissier de justice.

Les gagnants recevront leur bon d'achat avant les fêtes de fin d'année.

La liste sera publiée sur Planète Retraités N° 45 de février 2022 pour info.

Ainsi, pour donner à l'événement plus d'importance, l'Association investit de gros moyens pour néanmoins fêter dignement son Cinquantenaire. La nouvelle façon de célébrer le 50^e anniversaire renvoie une image positive, car elle présente le très gros avantage de toucher l'ensemble des adhérents et double le montant investi dans la loterie.

Alors « **Bon Anniversaire à l'AR-PSA** » et bonne chance à tous !

René HANSER



Retraites... réformer ou ajuster ?

Beaucoup d'hommes politiques parlent de «réforme» dès qu'ils se mêlent de prendre des décisions, fussent-elles de simple gestion. Cette inflation du vocabulaire est malsaine : elle donne aux citoyens l'impression que les pouvoirs publics modifient sans cesse les règles du jeu, alors même qu'ils se bornent à modifier les valeurs de quelques paramètres, pour adapter tel ou tel système, comme celui des retraites par répartition, aux changements qui surviennent inévitablement dans l'économie, la démographie, les conditions sanitaires, etc.

Pourquoi les élus veulent-ils indûment se mêler de tout ?

S'agissant des retraites, modifier le nombre de trimestres requis pour avoir droit au «*taux plein*» dans un régime par annuités, ce n'est pas réformer, c'est une simple adaptation aux évolutions économiques, démographiques et sanitaires. Il en va de même, dans un régime par points, pour la valeur de service du point. Quand la longévité augmente, modifier la valeur de quelques paramètres, notamment l'âge «*légal*» de départ à la retraite, ne constitue pas davantage une réforme que, par exemple, pour un conducteur, réduire sa vitesse quand il entre dans

une agglomération : c'est tout simplement un comportement de bon sens.

Vouloir saisir le Parlement d'un projet de loi pour prendre une mesure qui relève logiquement de la responsabilité d'un directeur général des retraites, c'est en quelque sorte vouloir utiliser un bazooka pour se débarrasser d'une mouche.

Ce comportement absurde découle de la manie qu'ont les élus, dans divers pays dont la France, de vouloir s'occuper de tout, et donc surtout de décisions qui incomberaient logiquement à des hauts-fonctionnaires. Pourquoi la modification de la valeur des paramètres qui servent au calcul des pensions devrait-elle relever de la loi ? Nos dirigeants ont mis en place une législation des retraites qui rentre dans beaucoup trop de détails, si bien que l'intervention du Parlement est requise pour des modifications de simple routine, pour des ajustements techniques qui deviennent indûment des affaires d'Etat.

Un chef d'Etat ou de gouvernement qui manque d'envergure y trouve satisfaction : à défaut d'être capable d'impulser de véritables réformes, il peut occuper le terrain médiatique en s'emparant de ce qui devrait être la

responsabilité de « *grands commis de l'Etat* ».

A quoi bon « passer en force » pour si peu ?

Plus les changements envisagés sont insignifiants, mais présentés comme de grandes « *réformes* », plus ils soulèvent des récriminations et des oppositions. Un ajustement technique provoque rarement des manifestations, grèves et autres signes vigoureux de protestation. Mais s'il est revêtu d'un costume d'importante réforme, il engendre facilement des antagonismes. Il se pourrait que ce soit un objectif du projet de « *réforme paramétrique* » relatif aux retraites : distraire l'attention qui pourrait se porter sur le bilan d'ensemble du quinquennat.

Les Français sont râleurs, c'est de notoriété publique. Leur donner des motifs de protestation qui ne soient pas vraiment sérieux pourrait être habile : un os à ronger peut détourner l'attention de ce qui, véritablement, ne va pas.

C'est, en quelque sorte, la technique du contre-feu utilisée pour limiter la progression de certains incendies.

Jacques Bichot économiste ;
publié par Planet.fr le 12/08/2021

Âge et autonomie...

s'informer sur les aides et les solutions possibles

Alors que 85% des Français souhaitent vieillir à leur domicile, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) déploie, pour la quatrième année consécutive, une campagne d'information sur les solutions et les aides possibles pour faire face à une situation de perte d'autonomie. Dans la continuité des campagnes précédentes, elle relaie ainsi l'information disponible sur le portail :

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Cette campagne d'information répond à trois préoccupations des personnes âgées ou de leurs proches :

- comment puis-je être aidé chez moi pour conserver mon autonomie ?

- comment puis-je bénéficier d'un accompagnement approprié à mes besoins lorsque je vis en établissement ?

- en tant que proche aidant, comment puis-je bénéficier d'aide et de soutien ?

Elle sera diffusée entre août et octobre 2021 sur des grands médias pour informer les personnes âgées ou leurs proches en proximité.

Elle s'articule ainsi autour de la saison 4 du programme court « **Ensemble pour l'autonomie** » diffusé sur France Télévisions, de chroniques radios et, nouveauté cette année, d'un partenariat avec la presse quotidienne régionale.

Elle invite les Français à s'informer sur le portail conçu par la CNSA, pour le compte de l'État.

Ce site propose :

1. une information officielle, complète et accessible pour conduire ses démarches : articles et vidéos
2. des annuaires et des comparateurs pour guider les personnes dans leurs choix
3. les formulaires et services de demande d'aide en ligne.

Vous pouvez également vous adresser au Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de votre département.

Philippe COLLE

Abonnez-vous au Courrier des Retraités...



Pour vous abonner au moindre coût, il vous suffit de remplir le bulletin situé (page 23) et de l'envoyer **avant le 30 novembre 2021**, accompagné d'un chèque de 5 € libellé à l'ordre de « AR-PSA Sochaux » à l'adresse suivante :

Gilbert LOUTELIER
42 rue Estienne Jodry
25550 BAVANS

Nous ne saurions trop vous encourager à vous abonner en très grand nombre car il s'agit d'un magazine très bien documenté sur tous les sujets qui concernent plus particulièrement les retraités et les personnes âgées.

En vous abonnant, non seulement vous bénéficierez d'informations utiles et intéressantes mais vous contribuerez au financement des actions entreprises pour la défense de nos intérêts moraux et matériels toujours menacés, ce qui implique que nous soutenions activement nos Fédérations, en particulier la FNAR à laquelle nous adhérons.

PS « important » :

Si vous désirez recevoir les 4 exemplaires de l'exercice 2022, veuillez respecter impérativement l'envoi de votre abonnement avant le 30 novembre 2021 !

Gilbert LOUTELIER

Cette année, comme par le passé, nous vous invitons à vous abonner au magazine « **Courrier des Retraités** » édité par la FNAR et l'UFR.

Afin d'éviter toute confusion, il importe de bien faire la distinction entre ce magazine et « **Planète Retraités** », rappelons que :

* **Planète Retraités** est édité 3 fois par an par votre Association et vous est adressé gratuitement (1 exemplaire par foyer) à la seule condition que vous ayez réglé votre cotisation de l'année.

* **Courrier des Retraités** est édité par les fédérations FNAR et UFR. Il paraît 4 fois par an et nécessite de prendre un abonnement pour le recevoir à domicile.

Cet abonnement coûte 5 € si vous le souscrivez par l'intermédiaire de votre Association. Il s'élève à 10 € en cas d'abonnement direct auprès de la fédération. C'est une décision fédérale.

Conformément à cette décision, votre Association gèrera les abonnements comme en 2021.

Merci Jean...



Membre du Conseil d'Administration de la FNAR depuis plus de 3 ans Jean a reçu une sollicitation du Président **Pierre Conti** pour être à nouveau membre du CA.

Avec sa modestie habituelle et son sens des responsabilités Jean a décliné la proposition « à 90 ans, je me sens atteint par la limite d'âge et il me semble qu'il est temps de céder la place à un jeune retraité », argumente-t-il.

L'Association de Retraités PSA Sochaux remercie Jean pour les 23 années passées comme représentant de notre Association au service de la CFR et la FNAR, pour son implication, sa chaleur humaine et son entrain !

Jean reste membre du Conseil d'Administration de notre Association.

René HANSER

culture et loisirs ... manifestations à venir

Agenda 2021 des manifestations

Octobre

- 12 : Rando 13
- 28 : Rando 14
- 27 : Loto **ANNULE**
- 29 : Repas dansant (Musée)

Novembre

- 04 : Foire de Dijon
- 18 : Conférence Crédit Mut
- 26 : Fête de l'Amitié (Musée)

Décembre

- 09 : St Nicolas chez Berthe
- 18 : Rando 15

Agenda 2022

Janvier

Février

- ?? : Loto (en prévision)

Mars

- 29 : Repas dansant

Avril

- 07 : Amitié Mulhouse
- ?? : Grenouilles

Mai

- 14 au 21 : Séjour en Crète
- 17 : Sortie asperges

Juin

- 07 au 11 : Séjour à Bellaria



En fonction de l'évolution de la Covid-19, il est possible que certaines **manifestations soient annulées. Se renseigner auprès des organisateurs.**

Infos communiquées par mail et

sur Site Internet : <http://www.retraite-psa-sochaux.com>

Nous vous rappelons également que pour nos sorties le port du masque et le PASS Sanitaire sont obligatoires

Randonnées...

12 octobre

Circuit : Le tour du Bois Brûlé - Mathay

Distance : 10 km - Dénivelé : 300 m Durée : 3h30

- Rendez-vous à 13h15 au Parking du stade à Mathay (25700)
- Départ : 13h30

Responsable : **Raphaël RACINE**

28 octobre

Circuit : des Etangs Chavannes-sur-l'Etang

Distance : 9 km - Dénivelé : 100 m Durée : la journée

- Rendez-vous à 9h15 au Parking de l'Aire d'accueil de la Porte d'Alsace à Chavannes-sur-l'Etang (68210)
- Départ : 9h30

Après la marche : repas friture pris à Montreux Jeune (90)

MENU

- Kir au vin d'Alsace
 - Friture de carpe ou (et) perche ou Escalope forestière
 - Tarte maison et sa vanille
 - café
 - 1/4 de Vin par personne
- Prix : 33 €**

Les accompagnants non marcheurs peuvent nous rejoindre à 12h30

Inscription uniquement par bulletin à découper page 20 avant le 11 octobre

Responsable : **Robert ROSSIN**

18 décembre

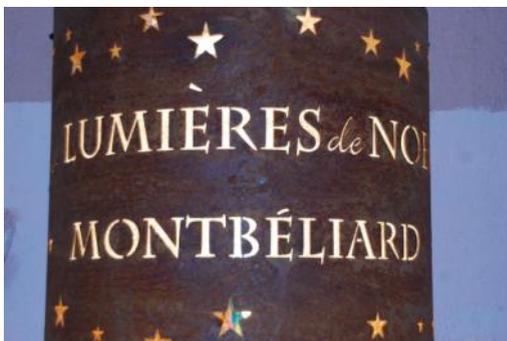
Circuit : Les lumières de Noël - Montbéliard

Distance : 10 km - Dénivelé : faible
Durée : 3h30

- Rendez-vous : 15h00 à la salle de la Roselière Montbéliard (25200)
- Départ : 15h15

Possibilité de restauration après la randonnée.

Responsables : **Tous les animateurs**



Repas dansant... Musée Peugeot - 29 octobre



Vous retrouverez avec plaisir le duo de musiciens que vous connaissez : **Christophe Girard et Gilbert Conti** avec leur répertoire habituel, musette, tangos, danses en lignes...

Une tombola sera organisée en cours d'après-midi.

Tarifs :

Adhérent : 25 €
Non-adhérent : 30 €

Inscription avant le **21 octobre**.

Nombre de places disponibles 200

Organisateur : **Denis THEVENOT**
Tél : 06 88 78 76 68



Après une période trop longue pour tous sans activités nous renouons, très enthousiastes, avec ce divertissement et vous donnons rendez-vous dans un lieu inédit :

le Musée de l'Aventure Peugeot dans les Salons Europe

vendredi 29 octobre 2021 à 12h00

MENU

Coupe Musée et ses chouquettes au Comté

Assiette Franc-Comtoise composée de saucisse de Montbéliard et Morteau.

Jambon du Haut Doubs, Roestis, salade et sauce Cancoillotte

Duo de fromages Comté et Morbier

Dessert

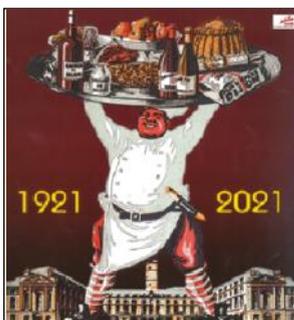
Vacherin maison Vanille-Framboise

Café

Boissons incluses
vins rouge et blanc

eaux minérales gazeuse et plate

Foire gastronomique de Dijon... 4 novembre



En 2021 la Foire Internationale et Gastronomique de Dijon fêtera ses 100 ans.

C'est le plus grand événement économique de la Bourgogne et l'une des six premières foires de France. Elle est titulaire du label "Foire de France".

Découvrez les tendances et nouveautés dans une quinzaine de secteurs, de la gastronomie à l'artisanat en passant par l'habitat, l'ameublement et la décoration, la beauté et la santé ou encore le temps libre et les loisirs !

Cette année quatre pays sont invités :

- le Canada, l'Ukraine, le Viêt Nam et l'Italie.

Programme :

- Départ du Musée de l'Aventure Peugeot : 8h30
- Retour : en début de soirée

Tarifs : (**hors déjeuner libre pris à la foire**)

- Adhérent : 55 €
- Non-adhérent : 60 €

Ce prix comprend :

- Le transport en car grand Tourisme
- L'entrée à la Foire

Date limite des inscriptions : **28 octobre**

Organisateur : **Jean Paul CHATELET**
Tél. 06 81 22 42 13



Conférence Crédit Mutuel... 18 novembre

Le **18 novembre à partir de 14h00**, l'Association de Retraités PSA Sochaux et le Crédit Mutuel organisent, au **Point Rencontre du Site**, une conférence traitant de thèmes importants. (*Le Point Rencontre est situé au rez-de-chaussée du bâtiment de « l'ex Ventes voitures au personnel » et du siège de l'Association. Entrée rez-de-chaussée côté parking du Musée.*)

Sujets abordés :

- la succession et ses règlements
- les aménagements non taxés, donation, plafonds, exonérations...
- la loi de finances 2022 et ses conséquences
- informations sur les « ventes voitures » par le Crédit Mutuel et ses financements.

ENTRÉE LIBRE

Gratuit ! Venez nombreux !

Organisateur : **Claude FRESICAL**
Tél. 03 84 22 19 40



Fête de l'Amitié... Musée Peugeot - 26 novembre

La Fête de l'Amitié 2021 revêt un caractère tout particulier. En effet, à votre intention, nous préparons une journée exceptionnelle donnant le départ à nos habituels projets d'activités, tant appréciés, mais hélas annulés les uns après les autres, depuis mars 2020.

Cette journée est prévue dans le **Salon de l'Europe du Musée Peugeot, Citroën et DS à Sochaux à partir de 12h00.**

Méfiez-vous et soyez réactifs pour votre inscription, car le nombre de participants **est limité à 200 !**

L'animation de la journée est assurée par l'orchestre **Christophe GIRARD et Gilbert CONTI** et le menu gastronomique concocté par le chef Ludovic MAIRE !

Tarif :

Adhérent : 40 €

Non-adhérent : 45 €

S'INSCRIRE ▶

Inscription uniquement par bulletin (page 20)



Un grand moment de plaisir et de convivialité attend tous les participants que nous espérons nombreux.

Organisateur : **Gilles PATOIS**
Tél. 06 87 28 81 01



Apéritif et
son accompagnement

Terrine d'écrevisses

Trou normand

Pavé de truite, sauce émulsion
à l'ail des Ours, écrasé de
pommes de terre, tagliatelles
de légumes

Duo de fromages
Comté et Morbier

Macaron Ispahan
crème légère à la rose,
framboises fraîches et litchi

Boissons

Blanc : Bourgogne Aligoté

Rouge : Coteaux bourguignons

Eaux minérales plates et
gazeuses

Café

Saint Nicolas chez « Berthe » ... 9 décembre 2021

Comme chaque année, nous vous proposons de fêter Saint Nicolas à Seveux où nous serons accueillis par Berthe, Sylvie et Lionel à l'Auberge du Val de Saône.

L'après-midi sera placé sous le signe de la bonne humeur, sitôt le déjeuner servi, la piste de danse s'ouvrira à vous.

Tarifs : Adhérent : 65 €

Non-adhérent : 72 €

Le tarif comprend : le transport, le déjeuner et les boissons.

Les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles. Date limite : 20 novembre.

Départ : du Musée de l'Aventure Peugeot à 10h00

Retour : en début de soirée.

MENU

Kir pétillant et son assiette de bienvenue

Pavé de Saumon sauce aux agrumes

Pause glacée

Magret de Canard au poivre vert

Buffet de fromages - salade verte

Dessert de Noël

Vins : blanc - rouge - café.

Organisatrice : **Michèle CHARBONNIER**
Tél. 06 89 30 81 92



Sortie très prisée... pensez à vous inscrire au plus tôt.

S'INSCRIRE ▶

Repas dansant... Mals - 29 Mars 2022



Prestation Spéciale pour une reprise printanière

Une journée d'exception avec le célèbre groupe musical **Franck Derivault** et son animation adaptée.

Ce trio d'artistes, musiciens et chanteurs vous fera danser au rythme de leurs instruments : accordéon, guitare et clavier.

Le repas sera servi par notre traiteur habituel **Gourmet Luron** avec un menu que vous allez apprécier.

Ne manquez pas ce moment de plaisir et de convivialité !

Tarifs :

Adhérents : 35 €
Non-Adhérents : 40 €

Inscription par bulletin page 21

Limite d'inscription : 22 mars 2022

Organisateur : **Denis THEVENOT**
Tél : 06 88 78 76 68



Après un apéritif maison et ses accompagnements vous dégusterez :

tourte Franc-Comtoise tiède et sa salade

trou normand

*braisé de veau
poêlée de Risotto formaggio*

duo de fromages Brie et Comté

dessert :

Paris-Troyes,

biscuit caramélisé avec crème pralinée, vanille, chocolat

Café

*Vins blanc et rouge inclus
Eaux plate et gazeuse*

S'INSCRIRE



Journée de l'amitié... 7 avril 2022 - Mulhouse



Annulée en 2021, le **7 avril 2022**, vous pourrez à nouveau passer un agréable après-midi avec nos amis alsaciens. Cette journée aura lieu à l'Auberge du Zoo de Mulhouse. Lucien assurera l'animation musicale.

Départ du parking du Musée de l'Aventure Peugeot à **10h15**.

Retour à Sochaux : vers 19h

Tarifs :

- Adhérent : 55 €
- Non-adhérent : 60 €

Date limite des inscriptions : 31 mars 2022.

Organisateur : **Jean-Paul CHATELET**
Tél. 06 81 22 42 13

S'INSCRIRE



Journée Grenouilles... avril 2022 chez Berthe



Cette année encore nous aurons l'occasion de déguster les grenouilles à l'Auberge du Val de Saône « Chez Berthe » en avril 2022.

Deux menus vous sont proposés.

A vous de choisir votre menu en l'indiquant sur le bulletin d'inscription :

Menu N° 1 :

Kir Pétillant et son Assiette de Bienvenue
Grenouilles à volonté (à la crème et à la provençale)
La Gourmandise de chez Berthe.
Bordeaux Blanc – Côtes du Rhône – Eau – Café.

Menu N° 2 :

Même menu, mais les **grenouilles** sont remplacées.

L'heure de départ du parking du Musée Peugeot à Sochaux et autres infos seront données dans Planète de Février 2022.

Tarif : Adhérent : 65 €
Non-adhérent : 72 €

Les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles.

Organisatrice : Michèle CHARBONNIER
Tél. 06 89 30 81 92

[S'INSCRIRE](#)

Journée Asperges... 17 mai 2022 - Dorlisheim



Notre journée de dégustation des asperges aura lieu le **17 mai**.

Nous débuterons par la visite guidée du Palais du pain d'épices à Gertwiller. L'imagerie et les traditions liées au pain d'épices sont très présentes en Alsace. Saveurs d'épices et de miel, l'imaginaire est tout à coup en éveil. Un régal pour petits et grands...

Après cette visite, nous nous dirigerons vers **Dorlisheim** où nous visiterons le domaine de la famille MAURER, avant de déguster leurs asperges au cours du repas traditionnel.

Au menu :

Apéritif avec une grande bretzel
Velouté d'asperges à volonté
Asperges aux 3 jambons et ses 3 sauces
Truite fumée de la ferme
Dessert
Boissons, Café

Sur le chemin du retour, si l'horaire le permet, un arrêt est prévu à Ribeauvillé.

Tarif : Adhérent : 54 €
Non-adhérent : 59 €

- Départ du parking du Musée Peugeot à 8 h 30
- Retour vers 19 heures

Date limite des inscriptions : **30 mars 2022**.

Organisateur : Marcel GRANDI
Tél. 06 85 64 35 65

[S'INSCRIRE](#)

La Crète... 14 au 21 mai 2022



«Formule sans fatigue» Découverte sans changer d'hôtel !!!

La Crète surnommée «l'île des Dieux» par les Grecs est la plus grande des îles grecques. Terre de légendes mais aussi terre de contrastes – chaînes de montagnes, plateaux, plages dorées et villages pittoresques - la Crète bénéficie d'un climat agréable toute l'année.

Programme : 8 jours / 7 nuits

Transport en autocar de Sochaux à Mulhouse puis transport aérien vers Héraklion.

Au cours de la semaine nous aurons 4 excursions d'une journée et une soirée dans un ancien village crétois.

Excursion 1 – Sur les traces du Roi Minos

Visite du palais minoen à Knossos et du Musée archéologique à Héraklion – visite d'Héraklion et de sa Cathédrale Agios Minas. Déjeuner avec boissons en cours de route.

Excursion 2 – Charme et histoire des villes crétoises

Visite du monastère d'Arkadi - Arrivée à la Canée – ville la plus ravissante et pittoresque de Crète – On peut voir des vestiges de toutes les civilisations : la célèbre Loggia et l'emblème de la ville : le phare. Arrêt dans la ville de Réthymnon. Déjeuner et boissons en cours de route.

Excursion 3 – Lassithi, cœur de la Crète

Voyage au milieu des montagnes et du plateau de Lassithi. Arrêt au monastère de Panagia Kera Kardiotissa – dans les montagnes de Dikté. Arrivée à Krista – un des villages les plus anciens de Crète construit en amphithéâtre sur une colline entourée d'oliviers. Découverte d'une aromathérapie et visite de la maison de cosmétique Bio Aroma.

Déjeuner avec boissons en cours de journée.

Excursion 4 - Sur les remparts de Spinalonga

Un voyage qui transporte dans le temps. Depuis le petit port de pêcheurs d'Elonda, nous prenons le bateau pour la petite île de Spinalonga puis la baie de Kolokitha. Barbecue servi sur le bateau – retour à Elounda pour reprendre la route en direction de la Ville d'Agios Nikolas.

Déjeuner avec boissons en cours de journée.

Soirée - Dîner et folklore crétois

Un dîner aux saveurs de la région sera servi le soir : fromage, miel, pain grillé, huile d'olive, viande et autres produits locaux accompagnés de vin et de raki de la région. Les danseurs, vêtus de leurs costumes traditionnels exécutent des danses folkloriques crétoises au son de la « lyra ».

Tarifs :

Adhérent : **1 500 €**
Non-adhérent : **1 650 €** Chambre Individuelle : **165 €**

Paiement : **360 € à l'inscription** puis **285 €**
le 5 janvier, 5 février, 5 mars. **Solde 5 avril.**

Ce prix comprend :

- les transports à l'aéroport
- les vols AR
- l'hébergement en chambre double en hôtel 4 *
- la formule boissons tout compris à l'hôtel jusqu'à 23 h
- les excursions et la soirée
- les assurances annulation, bagages, assistance-rapatriement
- un guide francophone.

Les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles. Contacter l'organisatrice.

Organisatrice : **Michèle CHARBONNIER**
Tél. 06 89 30 81 92

Bellaria (Italie) ... 5 au 12 juin 2022



Comme pour 2021, à la demande de nos adhérents, 2022 sera pour vous l'occasion de se retrouver entre amis et passer une très agréable semaine à Bellaria

sur la côte Adriatique pendant 8 jours / 7 nuits.

Nous logerons à l'Hôtel « **Paris Resort** » une oasis de détente et de divertissement au cœur de Bellaria et à quelques pas de la mer. Vous y trouvez 3 types différents de piscines, un vaste solarium équipé, un bar en plein-air et un centre de bien-être.

Chacun pourra profiter des sorties prévues au programme : République de Saint Marin, San Leo, visite du moulin à huile d'olive, Marché de Bellaria, St Arcangelo et visite d'une grande surface.

« **Paris Resort** » vous permettra de passer une belle semaine de vacances pour un prix accessible au plus grand nombre.

Tarifs :

- Adhérent : **605 €**
- Non-adhérent : **655 €**
- Supplément chambre individuelle : **105 €**

Paiement :

150 € à l'inscription, puis **250 €** le 5 février
Solde : 5 mai 2022

Ce tarif comprend :

- le voyage en autocar grand tourisme
- le cocktail de bienvenue
- la pension complète :
 - . petit-déjeuner (buffet, en self-service)
 - . déjeuner et dîner avec trois menus au choix
 - . boissons à chaque repas
- **l'emplacement à la plage** avec 2 chaises longues et 1 parasol
- la piscine (avec chaises longues et parasols)
- les excursions prévues au programme
- la soirée dansante
- l'utilisation de tous les services et équipements mis à disposition par l'hôtel
- l'assurance rapatriement

Ce tarif ne comprend pas les dépenses d'ordre personnel.

Date limite d'inscription : 15 décembre 2021 (impératif)

Départ de Sochaux à **5h30** (Musée de l'Aventure Peugeot)

Organisateur : **Marcel GRANDI**
Tél. 06 85 64 35 65

S'INSCRIRE ▶

Retour sur événements en chiffres ...

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets de ces événements ainsi que les photos sur notre Site Internet www.retraite-psa-sochaux.com

La situation sanitaire que nous traversons ne vous a pas permis de profiter pleinement de vos activités culturelles cette année. 70 amateurs de randonnées et de voyages ont réussi à se retrouver lors du premier semestre.

Que cette fin d'année 2021 soit l'occasion de renouer avec

nos bonnes habitudes, c'est notre vœu le plus cher.

Nos responsables d'activités s'étaient fait une joie d'organiser bon nombre d'événements. Malheureusement nous avons dû renoncer à la plupart. Ce n'est que partie remise.

Simone LE MEUR

Bellaria... du 6 au 13 juin (54 participants)



moments incontournables : l'apéro...



rendez-vous est pris pour juin 2022 ...

54

« touristes » avaient réservé cette escapade de longue date et nos « amis » ont pu profiter du magnifique séjour à l'hôtel Paris Resort, du soleil, de la mer et de la plage de Bellaria.

« que du bonheur, tout a été parfait malgré les infos quelque peu alarmistes des médias »...

Marcel GRANDI

Champagne... du 1er au 4 septembre (17 participants)



promenade en barque sur la « Venise pétillante »



dégustation de produits du terroir ...

17

voyageurs après une longue période « sans sortir » due à l'incertitude existant au moment des inscriptions se sont retrouvés pour un magnifique séjour en Champagne.

« ces quatre jours bien remplis ne laisseront que de bons souvenirs : culture, gastronomie, beauté des paysages ! »...

Michèle CHARBONNIER

Randonnées



Arcey : 22 juin (16 participants)



Bonnétage : 8 juillet (17 participants)



Chenebier : 2 septembre (33 participants)



14 septembre 2021
les étangs de Sermamagny



Sermamagny : 14 septembre (35 participants)

101

marcheurs ont participé aux 4 dernières sorties proposées par nos dévoués accompagnateurs.

Les 4 prochaines nous amèneront à **Frahier, Mathay, Chavannes-sur-l'Etang** (après la marche nous pourrons déguster une succulente friture à Montreux-Jeune) et on clôturera la saison avec « le circuit des **Lumières de Noël à Montbéliard** ».

Tout en espérant que la Covid-19 ne viendra pas bouleverser ce joli programme.

le site de Sochaux

"Une page se tourne" avec l'arrêt d'une ligne de production



Jeudi 9 septembre, l'usine Stellantis de Sochaux a vu son système 1 fonctionner pour la dernière fois. Cette ligne de production était en place depuis plusieurs

décennies. Christophe Montavon était l'invité de France Bleu Belfort-Montbéliard vendredi 10 septembre Extrait de l'interview

« C'est une page qui se tourne pour la 308 puisqu'après de bons et loyaux services pendant des années, un lancement en 2013, un titre de voiture de l'année en 2014, plus d'un million trois cent mille voitures fabriquées... C'est effectivement une page qui se tourne. Par contre, ce n'est pas la fin de l'aventure 308. La nouvelle génération de 308 va être lancée à Mulhouse dans les semaines qui viennent. Les essais presse ont lieu cette semaine. Ce n'est pas la fin d'une aventure, c'est le début d'une nouvelle et belle aventure ».

L'extinction de cette ligne de production marque la naissance d'une nouvelle usine en mono flux. Cet immense chantier Sochaux 2022 est-il à l'heure ?

« On est en train de transformer le site pour créer un site parmi les plus efficaces d'Europe. Finalement, l'arrêt de 308 est une superbe opportunité pour nous. Nous avons fait en sorte d'accélérer l'arrêt de 308 de quelques semaines pour bénéficier au maximum des installations. Nous sommes en train de démonter les installations de ce que l'on appelait le système 1 pour l'installer sur un nouveau montage. Et puis, nous profitons de la main d'œuvre que nous génère l'arrêt du système 1 pour accélérer la mise en place du nouveau système. Aujourd'hui, non seulement nous sommes dans les temps, mais j'ai presque envie de dire que nous sommes légèrement en avance par rapport au planning qu'on s'était fixé pour un nouveau montage.

Que se passe-t-il pour les opérateurs du système 1 ?

« Nous allons les redéployer sur de nouvelles activités. La majorité d'entre eux va passer sur le système 2. On va aller fabriquer des 3008 essentiellement. Certaines personnes vont également être dédiées à la préparation du nouveau montage Sochaux 2022. Et puis, comme je l'ai dit en préambule, nous avons le lancement de la nouvelle génération de 308 à Mulhouse, qui nécessite également de la main d'œuvre. Donc, certaines personnes du site de Sochaux sont en train d'être déployées. »

Quel est l'impact de ce passage en mono flux sur les effectifs de l'usine de Sochaux ?

« L'ensemble des CDI va retrouver un poste dans le nouveau montage ou sur le site de Mulhouse. Je dirais que le principal impact sur les effectifs concerne aujourd'hui les intérimaires, mais non pas du fait du passage en mono flux, mais essentiellement suite à la crise des semi-conducteurs que nous traversons aujourd'hui. »

Il n'y aura plus d'intérimaires à Sochaux ?

« Il n'y aura plus d'intérimaires pour quelque temps, le temps

que l'équipe de nuit se remette en place. Dès que la situation le permettra, nous redémarreront l'équipe de nuit. »

Aujourd'hui il y a un peu moins de 7 000 salariés à Sochaux. Est ce qu'on peut avoir une idée à l'horizon 2022, 2023, 2024 avec le mono flux ?

« Nous n'avons pas d'objectifs sur un nombre de salariés. Nous avons des objectifs d'être le plus efficace possible et d'adapter l'outil de production. On ne se fixe aucun objectif sur un nombre de salariés dans l'usine. »

Cette nouvelle ligne de production n'a plus rien à voir avec le montage tel qu'on le connaissait jusqu'à présent. Qu'est ce qui va changer pour les opérateurs ?

« Tout va changer. Il y aura un soin tout particulier qui va être donné à l'ergonomie sur les postes de travail, avec l'ensemble des postes, sur tout le flux de fabrication, qui seront des postes à hauteur variable, c'est à dire que la caisse sera ajustée à la bonne hauteur pour que l'opérateur soit dans les meilleures conditions d'ergonomie possible. L'opérateur sera également sur un tapis embarqué pour limiter les déplacements. Et puis, nous travaillons au maximum l'implantation des postes de travail pour limiter les déplacements et faire en sorte que chaque geste de l'opérateur soit le plus efficace possible. »

L'objectif, c'est également une plate forme électrique qui est annoncée à Sochaux.

« Absolument. La préparation de Sochaux 2022 verra, quelques mois après son lancement, l'arrivée de la nouvelle plateforme à la plateforme Stella que nous inaugurons pour le groupe Stellantis, qui sera le support de la nouvelle génération de 3008 et qui offrira la particularité de pouvoir fabriquer sur la même ligne et avec la même silhouette, des véhicules à motorisation thermique, à motorisation hybride ou à motorisation électrique. À l'horizon 2030, nous voulons électrifier 70% de la fabrication. »

Avec le mono flux, la production maximale, la capacité maximale de production baisse à Sochaux ?

« La capacité maximale de production baisse, évidemment. Mathématiquement, nous aurons un volume de production théorique plus faible. Pour autant, le volume théorique restera de 400.000 voitures et ce chiffre dans l'histoire de Sochaux n'a été atteint que quatre fois. Nous sommes très largement au dessus de la moyenne des dix dernières années de fabrication et donc cela nous donne beaucoup de confiance pour l'avenir. »

Sochaux produira la nouvelle 3008, ce qui donne effectivement un horizon à dix ans. Qu'est ce qu'on peut dire sur la 5008 ? Est ce que la 5008 pourrait aussi arriver à Sochaux ?

« Il est clair que sur le site de Sochaux, nous nous battons pour avoir tous les véhicules possibles. On a un objectif. C'est d'être le plus performant possible et en fonction de la performance du site, on se voit attribuer ou non des nouveaux véhicules. Aujourd'hui, 3008 est acté dans le futur et on verra ce qui pourrait arriver. Mais nous continuerons à nous battre pour récupérer de nouvelles silhouettes sur le site. »

Info : France Bleu Belfort-Montbéliard 10 septembre 2021 -
Par Xavier Ponroy,

Voiture électrique ...

Stellantis promet jusqu'à 800 km d'autonomie



Les voitures électriques développées par Stellantis devraient disposer d'entre 500 et 800 kilomètres d'autonomie selon leur taille, a annoncé le directeur général Carlos Tavares. A cette fin, Stellantis prévoit de développer quatre châssis pour ses véhicules électriques.

Stellantis promet jusqu'à 800 km d'autonomie pour ses prochains véhicules électriques. "Les plateformes (châssis) du groupe seront repensées comme de pures plateformes électriques", a souligné Carlos Tavares devant l'assemblée générale du groupe, organisée en visioconférence. Les quatorze marques du groupe (Alfa Romeo, Fiat, Peugeot, Opel

ou encore Jeep et Dodge) vont proposer à partir de 2023 des véhicules basés sur quatre plateformes appelées "STLA".

La plus petite plateforme (pour les citadines) promet 500 km d'autonomie, la moyenne (voitures compactes) 700 km, et la grande (berlines) 800 km. La plateforme "frame" qui équipera les SUV et pickups promet de son côté 500 km d'autonomie. "Ces plateformes constitueront un progrès significatif face à l'angoisse de la panne provoquée par les voitures électriques", a souligné Carlos Tavares. Les économies liées à cette standardisation permettront de "compenser en partie le coup de l'électrification", "le principal défi de l'industrie automobile mondiale", selon le Directeur Générale de Stellantis.



Comment fonctionne une voiture à moteur hybride ?

La voiture hybride : l'alliance de deux moteurs

Une voiture hybride (HEV) repose sur l'association d'un **moteur à combustion interne** (moteur thermique essence ou diesel) et d'un ou plusieurs **moteurs électriques** qui utilisent l'énergie stockée dans des batteries. **Ces moteurs peuvent fonctionner conjointement ou en alternance.**

Cette combinaison permet de tirer parti des avantages de chaque type d'énergie tout en limitant les inconvénients. Elle permet ainsi des **économies de carburant** et une **réduction des émissions d'échappement** sans sacrifier les performances.

Les systèmes de motorisation hybride peuvent économiser le carburant **en arrêtant le moteur thermique lorsque le véhicule est en stationnement**, au ralenti à un feu ou à l'arrêt dans la circulation, ou lorsque l'énergie du moteur électrique est suffisante pour propulser le véhicule sans l'assistance du moteur thermique. La batterie fournit également de l'énergie

au climatiseur et aux accessoires pendant que le véhicule tourne au ralenti. Si nécessaire, le moteur thermique se réengage pour fournir davantage de puissance pour l'accélération.

Système de freinage régénératif : au cœur de la voiture hybride

Si le fonctionnement diffère selon la nature de l'hybridation, toutes les voitures hybrides HEV ont en commun la **capacité de générer du courant électrique**, de le stocker dans une batterie (différente de la batterie conventionnelle de 12 V) et d'utiliser ce courant pour aider à entraîner les roues.

Cette capacité à produire de l'électricité s'effectue par le biais du **freinage régénératif** qui est un mécanisme de **recupération d'énergie lors des phases de décélération** : lorsque le conducteur freine, le système récupère la chaleur générée par le freinage, qui autrement serait perdue, et la transforme en électricité qu'il stocke dans une batterie.

Le saviez-vous ?

La motorisation hybride est apparue il y a plus d'un siècle.

La première voiture moteur hybride a été développée en 1899 par l'américain Henri Pieper. L'année suivante, Ferdinand Porsche lance une série hybride qui remporte deux records de vitesse. Mais ce n'est qu'à la fin des années 1990 que la **motorisation hybride** a véritablement été commercialisée auprès du grand public.

Différentes configurations de moteurs possibles pour une voiture hybride

Les constructeurs automobiles utilisent différentes conceptions hybrides pour remplir divers objectifs

Voiture hybride avec hybridation en parallèle

Il s'agit du type motorisation hybride le plus courant. Dans une configuration hybride en parallèle, le(s) moteur(s) électrique(s) et le moteur thermique sont connectés à une transmission commune **qui combine les deux sources d'énergie**. Cette transmission peut être automatique, manuelle ou à variation continue (CVT). Parce que ces deux sources d'énergie sont connectées au groupe motopropulseur, on dit qu'ils fonctionnent en parallèle.

Le type de transmission et la puissance du moteur thermique sont les principaux facteurs qui déterminent le comportement de l'hybride parallèle (démarrage, accélération, etc.). D'une manière générale, l'hybridation parallèle permet de faire fonctionner les deux types de moteurs **selon la vitesse à laquelle roule le véhicule**. Le plus souvent, jusqu'à 30 à 50 km/h, c'est le moteur électrique qui entraîne l'essieu. Au-delà, le moteur thermique prend le relais.

Voiture hybride avec hybridation en série

Dans cette conception, le ou les moteurs électriques sont les seuls à fournir la force motrice aux roues. En effet, le moteur thermique n'étant pas relié aux roues, **sa seule fonction est de recharger la batterie du moteur électrique**.

Ainsi, le moteur thermique peut envoyer le courant électrique directement au moteur électrique ou charger la batterie qui stocke l'électricité. Le moteur électrique propulse quant à lui le véhicule, utilisant sa puissance pour actionner un arbre de transmission ou un ensemble d'essieux moteurs qui font tourner les roues.

Cette solution d'hybridation est plutôt rare. Le moteur thermique fonctionne à la manière d'un groupe électrogène qui produit l'électricité nécessaire au moteur électrique pour faire avancer le véhicule. Cela se traduit néanmoins par une expérience de conduite **plus représentative d'une voiture électrique**, avec une accélération plus douce et puissante.

Voiture hybride avec hybridation mixte ou à dérivation de puissance

Ce type d'hybridation à dérivation de puissance est une **combinaison des deux précédents**. Il permet au moteur thermique de délivrer de la puissance à l'essieu tout en entraînant une génératrice qui recharge la batterie, laquelle alimente un moteur électrique. Cette architecture offre la possibilité d'un **fonctionnement 100 % électrique**, mais une partie de la puissance du moteur thermique est toujours transformée en électricité pour recharger la batterie ou pour alimenter le moteur électrique.

Un fonctionnement différent selon les niveaux d'hybridation

Voiture micro-hybride (mild hybrid)

L'**hybridation douce**, également appelée **hybridation légère** ou **micro-hybridation**, utilise une petite batterie lithium-ion de 48V et un alterno-démarrateur pour épauler le moteur thermique dans le but d'économiser le carburant, d'augmenter les performances, ou les deux.

Le système de micro-hybridation ne peut cependant pas propulser la voiture en utilisant uniquement l'électricité.

Le bloc électrique sert ici seulement de démarreur pour le système *Start & Stop* automatique, qui coupe le moteur lorsque la voiture s'arrête afin d'économiser le carburant, comme dans les embouteillages ou aux feux de circulation. Sur certains modèles de voitures à hybridation légère, le moteur électrique peut également **aider le moteur thermique à maintenir une vitesse constante**, jusqu'à 120 km/h.

Considérés comme un moyen plus simple et moins onéreux de mettre sur le marché la technologie hybride, tous les modèles de véhicules conventionnels pouvant en être équipés, **les systèmes micro-hybrides n'améliorent cependant pas autant la consommation de carburant que les systèmes hybrides complets (full hybrid)**. On parle d'environ **0,5 l/100 km d'économie** selon les modèles par rapport à un véhicule thermique conventionnel.

Voiture hybride (full hybrid)

Les systèmes d'hybridation complète (*full hybrid*) utilisent le **moteur électrique** comme seule source de propulsion pour la conduite à **vitesse réduite et de faibles accélérations**.

Ce mode uniquement électrique peut encore **augmenter le rendement énergétique** dans certaines conditions de conduite.

Une voiture *full hybrid* dispose également d'un **moteur diesel ou essence** comme principale source de puissance **pour les vitesses plus élevées**, lequel s'engage en général au-dessus de 50 km/h. Le moteur électrique fournit une puissance supplémentaire en cas de besoin afin de permettre au véhicule d'être plus efficace avec un moteur diesel ou essence moins puissant. **Une voiture hybride permet de réaliser des économies de carburant en ville supérieures à 30 %** par rapport au même véhicule équipé d'un moteur à carburant fossile seul.

Voiture hybride rechargeable (PHEV)

Contrairement aux véhicules hybrides HEV, dont l'électricité est uniquement produite par le freinage régénératif, **les voitures hybrides rechargeables, ou PHEV (Plug-in Hybrid Electric Vehicle), offrent la possibilité d'être chargées également sur une prise électrique domestique ou sur une borne publique**. Par cette caractéristique, elles sont à mi-chemin entre les hybrides conventionnelles HEV et les véhicules entièrement électriques.

Bien qu'elles disposent d'un moteur thermique, les voitures hybrides rechargeables présentent également des **batteries de plus grande capacité** que les hybrides ordinaires et peuvent par conséquent parcourir de **plus longues distances en mode 100 % électrique**, jusqu'à plus de 60 kilomètres pour certains modèles (*cycle WLTP*), comme **le Peugeot 3008 Hybrid4 300**. Une voiture hybride rechargeable permet ainsi d'effectuer des **trajets quotidiens sans solliciter le moteur thermique**, simplement grâce à la recharge domestique ou sur une borne.

Source : <https://www.groupe-psa.com/fr/actualites/corporate/comment-fonctionne-une-voiture-moteur-hybride/>

bulletins d'inscription



Nous vous rappelons que sauf modification des directives gouvernementales sur la crise sanitaire **le Pass Sanitaire est obligatoire pour participer à nos manifestations**

28 octobre		Rando... Suivre du repas	limite d'inscription : 11 octobre
N° Membre :		Nom :	Prénom :
N° Membre conjoint :		Nom :	Prénom :
Adresse :		CP :	Ville :
Tél. :		Courriel :	
Menu choisi	Friture : Nombre	Escalope forestière : Nombre	
Prix à régler :	33 € x = €	Date limite de remboursement : 11 octobre Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux	
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Robert ROSSIN - 8 Rue des Pâturages – 68120 PFASTATT - Tel. 06 12 79 02 35	



29 octobre - Musée Peugeot		Repas dansant	Nombre de participants limité à 200 personnes
N° Adhérent :		Nom :	Prénom :
N° Adhérent Conjoint :		Nom :	Prénom :
Adresse :		CP :	Ville :
Tél. Obligatoire :		Courriel :	
Merci d'indiquer le nom et prénom de vos invités. <i>L'inscription sert de réservation. Elle ne sera pas confirmée.</i>			
Non Adhérent : Nom, Prénom :		Non Adhérent : Nom, Prénom :	
Adhérent :	25 € x = €	TOTAL €	Date Limite d'inscription : 21 octobre Date limite de remboursement : 25 octobre
Non-Adhérent :	30 € x = €		Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Denis THEVENOT - 25 Rue du Grand Faubourg - 25460 ETUPES - Tél. 06 88 78 76 68	



26 Novembre - Musée Peugeot		Fête de l'Amitié	Nombre de participants limité à 200 personnes
N° Adhérent :		Nom :	Prénom :
N° Adhérent Conjoint :		Nom :	Prénom :
Adresse :		CP :	Ville :
Tél. Obligatoire :		Courriel :	
Merci d'indiquer le nom et prénom de vos invités. <i>L'inscription sert de réservation. Elle ne sera pas confirmée.</i>			
Non Adhérent : Nom, Prénom :		Non Adhérent : Nom, Prénom :	
Adhérent :	40 € x = €	TOTAL €	Date Limite d'inscription : 1er novembre Date limite de remboursement : 10 novembre
Non-Adhérent :	45 € x = €		Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Gilles PATOIS - 62 B Rue Viette - 25400 AUDINCOURT - Tél. 06 87 28 81 01	

9 décembre - Chez Berthe		Repas dansant de la St Nicolas		Nombre de participants limité à 100 personnes	
N° Membre :		Nom :		Prénom :	
N° Membre conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. :		Courriel :			
<i>Merci d'indiquer le nom et prénom de vos invités. L'inscription sert de réservation. Elle ne sera pas confirmée.</i>					
Nom, Prénom :			Nom, Prénom :		
<i>- L'inscription sert de réservation. Elle ne sera pas confirmée.</i>					
Adhérent :	65 € x = €	TOTAL €	Date limite d'inscription : 20 novembre		
Non-Adhérent :	72 € x = €		Date limite de remboursement : 30 novembre		
			Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux		
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Michèle CHARBONNIER - 4 Rue des Vergers 25420 VOUJEAUCOURT - Tél. 06 89 30 81 92			
La carte du CE 2021 donne droit à l'aide annuelle pour cette sortie			Demande du reçu de l'Amicale : OUI / NON		



29 mars 2022 - Mals		Repas dansant		limite d'inscription : 22 mars	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. Obligatoire :		Courriel :			
<i>Merci d'indiquer le nom et prénom de vos invités. L'inscription sert de réservation. Elle ne sera pas confirmée.</i>					
Non Adhérent : Nom, Prénom :			Non Adhérent : Nom, Prénom :		
Adhérent :	35 € x = €	TOTAL €	Date limite de remboursement : 25 mars		
Non-Adhérent :	40 € x = €		Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux		
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Denis THEVENOT - 25 Rue du Grand Faubourg - 25460 ETUPES - Tél. 06 88 78 76 68			



7 avril 2022 - Mulhouse		Amitié Mulhouse		limite d'inscription : 31 mars	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. Obligatoire :		Courriel :			
<i>Merci d'indiquer le nom et prénom de vos invités. L'inscription sert de réservation. Elle ne sera pas confirmée.</i>					
Non Adhérent : Nom, Prénom :			Non Adhérent : Nom, Prénom :		
Adhérent :	55 € x = €	TOTAL €	Date limite de remboursement : 2 avril		
Non-Adhérent :	60 € x = €		Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux		
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Jean Paul CHATELET - 2, Rue Bellevue - 90100 FECHÉ L'ÉGLISE Tél. 06 81 22 42 13			

avril 2022 - Chez Berthe		Journée Grenouilles		limite d'inscription : avril	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. :		Courriel :			
Invités : Nom, Prénom :			Invités : Nom, Prénom :		
Menu choisi	Menu 1 : (Grenouilles) Nombre :		Menu 2 : (autre plat à définir) Nombre		
Adhérent :	65 € x = €		TOTAL	Date limite de remboursement : avril	
Non Adhérent :	72 € x = €	 €	Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux	
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Michèle CHARBONNIER - 4 Rue des Vergers 25420 VOUJEAUCOURT Tél. 03 81 98 13 63			
Possibilité d'utiliser votre aide excursion CE			Demande du récépissé à l'organisateur : OUI / NON		



du 14 au 21 mai		Séjour en Crète		limite d'inscription :	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. :		Courriel :			
Invités : Nom, Prénom :			Invités : Nom, Prénom :		
Adhérent :	1500 €		Paiement à l'inscription	TOTAL	Date limite de remboursement : 15 mai 2022
Non Adhérent :	1650 €		360 € x = € €	Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Michèle CHARBONNIER - 4 Rue des Vergers 25420 VOUJEAUCOURT Tél. 03 81 98 13 63			



17 mai - Dorlisheim		Sortie Asperges		limite d'inscription : 30 mars	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. :		Courriel :			
Invités : Nom, Prénom :			Invités : Nom, Prénom :		
Adhérent :	54 € x = €		TOTAL	Date limite de remboursement : 5 mai	
Non Adhérent :	59 € x = €	 €	Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux	
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Marcel GRANDI - 7 Impasse de la Sapinière 25420 BERCHE Tél. 06 85 64 35 65			
Possibilité d'utiliser votre aide excursion CE			Demande du récépissé à l'organisateur : OUI / NON		



du 5 au 12 juin - Bellaria		Séjour en Adriatique		limite d'inscription : 15 déc 2021	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. :		Courriel :			
Invités : Nom, Prénom :			Invités : Nom, Prénom :		
Adhérent :	605 €		Paiement à l'inscription	TOTAL	Date limite de remboursement : 15 mai 2022
Non Adhérent :	655 €		150 € x = € €	Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Marcel GRANDI - 7 Impasse de la Sapinière 25420 BERCHE Tél. 06 85 64 35 65			

Demande d'abonnement au « Courrier des Retraités »

(Magazine édité par la FNAR et UFR)

Nom : Prénom : N° Adhérent :

Adresse :

Code postal : Ville : Tel :

Bulletin à envoyer, avant le **30 novembre 2021**, accompagné d'un chèque de **5 €** libellé à l'ordre de l'AR-PSA à :

Gilbert LOUTELIER - 42 rue Estienne Jodry - 25550 BAVANS Tél. 06 43 57 62 49



Votre *opticien partenaire* de
votre *assurance santé*.

OFFRE exclusive adhérents PEUGEOT

20%

de *REMISE* sur les *MONTURES**

+

10%

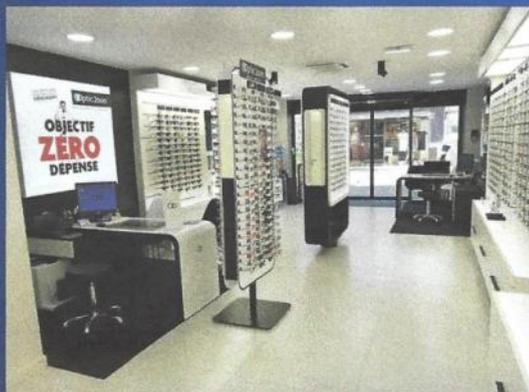
de *REMISE* sur les *VERRES**

+

2^{ème} PAIRE

à partir de 1€ de plus*

* Voir conditions en magasin.



OPTIC 2000 BALZER
14 - 16 rue CUVIER
25200 MONTBELIARD
Tél: 03.81.36.2000



INFORMATIONS CORONAVIRUS COVID 19

**NE JETEZ PAS
VOS MASQUES**
SUR LA VOIE PUBLIQUE !





Avant

La fin du PMP

Après

